



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Projet de loi de finances pour l'année 2026

Question au Gouvernement n° 1017

Texte de la question

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2026

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Sansu.

M. Nicolas Sansu . Le groupe des députés communistes et progressistes ultramarins s'associe à l'hommage rendu en l'honneur de notre regretté collègue Olivier Marleix, que nous apprécions comme un grand républicain et que j'avais eu le bonheur de connaître lors des classes de notre service militaire, il y a plus de trente ans. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT et sur quelques bancs des groupes RN et UDR.)*

Monsieur le premier ministre, connaissez-vous cette strophe du *Bateau ivre*, par Sébastien Lecornu ? « J'irai le vent portant de Charybde en Scylla, tirant des bords ; bâbord mais plus sûrement tribord ; au mépris de la France, qui est notre seul port ; je mets notre budget entre les mains du Sénat. » (Sourires. – Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)

M. Erwan Balanant . La poésie, c'est un art !

M. Nicolas Sansu . Les circonvolutions ne font ni écoute ni respect et derrière les mots creux de sonnettes d'alarme et de cynisme, le recours à la peur comme méthode de gouvernement est aussi vieux que le monde. De peur, nos concitoyens n'ont que celle de ne pouvoir remplir le frigo, de ne pouvoir trouver un médecin et, pire, de voir leurs enfants appelés pour aller à la guerre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.)*

Ne retournez pas les responsabilités. Huit ans de pouvoir macroniste, de cadeaux aux plus riches, d'effondrement de la cohésion de la nation, de services publics en grande souffrance ; huit ans d'un pouvoir qui ne veut pas changer sa feuille de route d'un iota : voilà ce qui fait peur et abîme notre République !

Le budget était pourtant l'occasion de répondre à l'aspiration des Français à une vraie justice fiscale, par la taxe Zucman ou encore par un encadrement de la niche Dutreil qui, comme l'a documenté la Cour des comptes, cache l'optimisation fiscale de quelques milliardaires derrière la transmission du commerce ou de la petite entreprise.

Le budget était l'occasion de réaffirmer un grand plan pour nos services publics, de la santé à l'éducation, en passant par la sécurité, les transports, la justice ou le soutien aux collectivités locales. Il était l'occasion de relancer le pouvoir d'achat et le pouvoir de vivre des classes moyennes et modestes et de stimuler ainsi la consommation populaire. Balayées d'un revers de manche, ces mesures seront diluées dans des débats et des réunions à n'en plus finir sur des thèmes que vous avez vous-même choisis. Vous faites ainsi vôtre l'adage de Tancrède : « Il faut que tout change pour que rien ne change. » Monsieur le premier ministre, pas de changement maintenant, plus de gouvernement demain ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et*

sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État.

M. David Amiel, ministre délégué chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État. Un débat parlementaire, c'est au moins l'occasion de clarifier ses positions. Vous êtes opposé à la réforme des retraites, mais vous avez voté contre sa suspension. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

M. Stéphane Peu . Il ne faut pas tromper les gens : c'est un décalage !

M. David Amiel, ministre délégué . Vous êtes attaché à la justice fiscale – vous venez de le rappeler dans votre intervention –, mais vous n'avez pas voté la taxe sur les holdings, qui vise précisément à pénaliser ceux qui abusent de l'optimisation fiscale. Vous faites l'éloge du débat à l'Assemblée nationale, mais vous n'avez pas voté en faveur du projet de loi de financement de la sécurité sociale, qui a pourtant rassemblé de très nombreux bancs sur un compromis. Au cours de ces longues semaines de débats parlementaires, des députés de tous les bancs ont avancé sur de très nombreuses questions, comme celles du logement, de l'agriculture, de la lutte contre l'optimisation fiscale, de la transition écologique ou de la taxe sur les petits colis.

La République, c'est le bicamérisme. Le débat se poursuit au Sénat, mais le dernier mot reviendra à l'Assemblée nationale et chaque député devra à nouveau se prononcer, en son âme et conscience. Peut-on, quand on est opposé à la réforme des retraites, voter contre sa suspension ? *(Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP et GDR.)*

M. Yannick Monnet . C'est un décalage !

M. David Amiel, ministre délégué . Peut-on, quand on est attaché à la lutte contre l'optimisation fiscale, voter contre des mesures qui frappent là où ça fait mal ?

Lors de l'examen de la première partie du projet de loi de finances, on a vu des votes croisés entre La France insoumise et le Rassemblement national pour augmenter des impôts, en violation de la Constitution et des conventions internationales, mais le débat se poursuit et le dernier mot reviendra au Parlement. J'espère que vous serez nombreux à prendre vos responsabilités. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sansu](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1017

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 2025